

Séance ordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le mercredi 3 septembre 2025, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents : M. Nyx Pilon Mme Michelle Payette
M. François Beaumont Mme Kim Bernatchez
Mme Suzanne Guilbault M. Philippe St-Jacques

formant quorum sous la présidence de la maire Julie Jolivette.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2025-RAG-7073

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et avec l'ajout suivant :

- 6.1 Appui à la FQM pour la consultation sur le projet Maisons Canada 2025 du Gouvernement du Canada
 - 6.2 Modification au calendrier des séances de conseil 2025
 - 6.3 Chemin Payette (demande de reprise de la partie privée)
 - 6.4 École
 - 6.5 Appui à l'ASEC projet « Enracine toi »

Adoptée.

2025-RAG-7074

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AOÛT 2025

La conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 13 août 2025 tel que présenté.

Adoptée.

2025-RAG-7075

ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES COMPTES PAYÉS DE LA PÉRIODE

Le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 15 769.35 \$ et la liste des comptes payés au montant de 14 896.18 \$ telle que présentée.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des argents reçus

Présentation de la liste des argents reçus au 29 août 2025 au montant de 42 589.72 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des arrérages de taxes et autres comptes à recevoir au 27 août 2025

Présentation de la liste des arrérages de taxes au montant de 165 048.66 \$ intérêts inclus.

Présentation de la liste des autres comptes à recevoir au montant de 4 478.55 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Rapport des permis émis

La directrice générale mentionne au conseil qu'aucun permis n'a été émis pour août 2025.

2025-RAG-7076

ADOPTION DES PROGRAMMES D'ANALYSE DES INCIDENTS, DE VÉRIFICATION DES AVERTISSEURS DE FUMÉE, D'INSPECTION PÉRIODIQUES DES RISQUES ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS, DE SENSIBILISATION DU PUBLIC ET D'ÉVALUATION, DE VÉRIFICATION ET D'ENTRETIEN DES POINTS D'EAU

ATTENDU que le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) propose l'adoption des différents programmes de préventions et d'interventions qui sont d'ailleurs lié à des actions dudit Schéma ;

ATTENDU que la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau a proposé des gabarits modifiables des programmes aux municipalités locales de son territoire ;

ATTENDU que la MRC Vallée-de-la-Gatineau travaille actuellement à la rédaction de la troisième version du Schéma et que des consultations publications sont prévues ;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Nyx Pilon propose et il est unanimement résolu d'adopter les programmes qui s'appliquent le cas échéant de la municipalité.

Lesdits programmes seront annexés au procès-verbal

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Demande de don de la Fondation Bührle

La directrice générale présente au conseil une demande de don pour La Fondation Bührle. Comme le conseil est limité en don, celui-ci préfère concentrer les dons dans les organismes de sa municipalité.

2025-RAG-7077

ADJUDICATION DU CONTRAT POUR L'APPEL D'OFFRES 2025-002 - BORNE INCENDIE AU LAC D'ÉCORGES

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu deux soumissions pour l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE sur les deux soumissions suivantes, une seule était conforme à l'appel d'offres :

3L Excavation : 15 820.72 \$ (non conforme)
Excavatech : 50 273.19 \$

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Suzanne Guilbault propose et il est unanimement résolu d'accepter l'offre d'Excavatech au montant de 50 273.19 \$ taxes incluses.

Adoptée.

2025-RAG-7078

APPUI À LA FQM POUR LA CONSULTATION SUR LE PROJET MAISONS CANADA 2025 DU GOUVERNEMENT DU CANADA

CONSIDÉRANT QUE pour répondre à la crise du logement, le gouvernement Carney a annoncé la mise en place d'une nouvelle entité chargée de construire des logements abordables, d'offrir du financement aux constructeurs d'habitations abordables et de catalyser une industrie de la construction domiciliaire plus productive, appelée Maisons Canada ;

CONSIDÉRANT QUE les objectifs et orientations qui structurons le programme Maisons Canada présentés dans le document Guide de sondage du marché est actuellement en consultation et vise une mise en œuvre en 2026 ;

CONSIDÉRANT QUE les deux objectifs de Maisons Canada sont de construire des logements abordables à grande échelle et de construire plus vite, mieux et plus intelligemment ;

CONSIDÉRANT QU'il est clairement annoncé l'intention de miser sur le soutien des projets d'envergure et que les critères de sélection des investissements seront d'abord le nombre important de logements des projets sélectionnés ;

CONSIDÉRANT QUE la situation du manque de logements locatifs, qu'ils soient sociaux, abordables ou réguliers, n'est pas qu'un enjeu urbain, mais affecte toutes les régions du Québec, affichant trop souvent des taux d'inoccupation en deça du 1 % ;

CONSIDÉRANT l'impact du manque de logements sur les démarches d'attractivité des territoires hors des grands centres pour répondre aux besoins criants de main-d'œuvre des entreprises et commerces en région, ainsi que sur les efforts de régionalisation de l'immigration du gouvernement du Québec et des élu(e)s locaux ;

CONSIDÉRANT QUE toutes les collectivités quelle que soit leur taille, pas seulement les plus grandes agglomérations, doivent avoir accès à cet éventuel programme;

CONSIDÉRANT QUE ce programme doit contribuer aux efforts des collectivités locales de dynamisation et d'occupation du territoire

essentiels à la vitalité économique et sociale du Québec et du Canada;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu que le conseil municipal de Bois-Franc appuie la Fédération québécoise des municipalités (FQM) de recommander au ministre du Logement, des Infrastructures et des Collectivités, l'honorable Gregor Robertson :

- Que Maisons Canada soutienne autant les communautés en région que les grands projets de développement immobilier en adoptant une approche adaptée et modulée, basée sur l'importance des besoins et l'impact des projets pour les collectivités et non sur le nombre d'unités que contient un projet ;
- Que Maisons Canada reconnaissse les compétences des gouvernements locaux ;
- Que le programme Maisons Canada prévoit un volet distinct pour les collectivités locales et géré par celles-ci afin de répondre aux besoins en logement des régions du Québec ;
- Et que soit facilité et accéléré la négociation et la conclusion des ententes Fédérale-Québec afin que les communautés bénéficient rapidement de ces opportunités accélérant la création de logements.

Que copie de cette résolution soit transmise aux personnes et organisations suivantes :

- M. Mark Carney, premier ministre du Canada
- M. Gregor Robertson, ministre du Logement et des Infrastructures et des Collectivités du Canada
- M. François Legault, premier ministre du Québec
- Mme France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l'Habitation du Québec
- Mme Sophie Chatel, députée fédérale à la Chambre des communes du Canada dans la circonscription de Pontiac
- Fédération québécoise des municipalités (FQM)
- Fédération canadienne des municipalités (FCM)

Adoptée.

2025-RAG-7079

MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR 2025

CONSIDÉRANT QU'en 2021, le conseil a accepté un changement de jour pour les séances du conseil passant du lundi au mercredi afin d'accommoder la directrice générale qui devenait aussi conseillère dans sa municipalité;

CONSIDÉRANT QUE suite aux prochaines élections, celle-ci ne sera plus conseillère dans sa municipalité et demande donc au conseil de revenir au lundi pour les séances de conseil;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu d'accepter la demande de la directrice générale et de modifier les dates des séances de novembre et décembre 2025 pour les lundis 17 novembre et 8 décembre 2025.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Chemin Payette (partie privée)

Le conseiller Philippe St-Jacques mentionne au conseil qu'il est allé avec le conseiller François Beaumont faire la visite de la partie privée du chemin Payette suite à la demande des propriétaires afin que la municipalité reprenne le chemin. Certains points sont manquants ou non défini dans notre règlement concernant les chemins donc, des modifications au règlement seront apportées et par la suite, nous remettrons au propriétaires les exigences demandées pour la reprise du chemin par la municipalité.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

École St-Boniface

La conseillère Michelle Payette demande à la mairesse si celle-ci a reçu de nouvelles informations concernant la réouverture de l'école primaire à Bois-Franc. La mairesse mentionne que suite à sa discussion avec la directrice de la Commission Scolaire, les plans restent les mêmes. La CSHBO n'a pas l'intention de fermer définitivement l'école, mais aucune décision précise n'a encore été prise concernant le modèle de la réouverture. Dès qu'il y aura de nouveaux développements, ils nous tiendront au courant.

2025-RAG-7080

LETTRE D'APPUI À L'ASEC

CONSIDÉRANT QUE l'ASEC, en collaboration avec le comité logement, ont lancé le programme Enracinetoit;

CONSIDÉRANT QUE ce programme peut aider des gens dans le besoin ou à faible revenu à se loger à moindre coût;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu de faire une lettre d'appui pour le programme, mais la municipalité ne participera pas financièrement pour le moment.

Adoptée.

2025-RAG-7081

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

Julie Jolivette, mairesse

Annie Pelletier, directrice générale